

CONTRAINTES EXTÉRIEURES ET INTERNATIONALISATION DES AGRICULTURES

PRESIONES EXTERIORES E INTERNACIONALIZACIÓN DE LAS AGRICULTURAS

SYNTHÈSE ET COMMENTAIRES

Jean-Pierre BERTRAND
INRA
Economie et Sociologie rurales,
Paris

Il nous revenait d'essayer de traiter des relations extérieures, des influences externes, des mouvements d'internationalisation auxquels les agricultures et les paysanneries sont soumises. Nous avons également débattu - c'est le point qui a le plus alimenté les débats et le mieux inspiré les auteurs - du problème de la politique macro-économique qui fournit le cadre - aujourd'hui le plus souvent contraignant - des politiques agricoles. Ce qui a été le plus intéressant, c'est que les politiques dites d'ajustement structurel (les politiques macro-économiques suivies par la plupart des pays Amérique latine dans les années quatre-vingts) sont souvent présentées comme des politiques homogènes ayant des caractéristiques similaires¹. Mais dès lors que l'on s'interroge sur leurs modalités de mise en œuvre dans les différents pays d'Amérique latine, on constate une assez grande diversité de situations, une assez grande hétérogénéité de trajectoire.

Ainsi, le Brésil a suivi depuis le début des années quatre-vingts un certain nombre de politiques dites d'ajustement. D'abord orthodoxes - on fait ici le plus souvent référence aux plans développés par la Banque mondiale - Ils ont été suivis de plans dits "hétéro-

doxes", c'est-à-dire de plans centrés sur la lutte contre l'inflation et associés éventuellement à une action sur la répartition des revenus. Ces politiques étant elles-mêmes mises en défaut, le Brésil est revenu à des politiques d'inspiration plus orthodoxe. Dans le cas brésilien, les politiques d'ajustement ont eu des effets tout à fait paradoxaux sur l'agriculture. Loin de pénaliser globalement l'agriculture, les gouvernements ont en permanence cherché à lui préserver ce que l'on a appelé un certain avantage comparatif. Les mécanismes mis en œuvre relèvent le plus souvent de l'indexation, ils ont permis de faire face dans les années quatre-vingts à la diminution du crédit subventionné et, dans une période par ailleurs particulièrement turbulente, de maintenir l'offre agricole à un niveau en fin de compte tout à fait étonnant.

Dans le cas du Chili, les politiques d'ajustement ont principalement porté sur la définition d'un taux de change stable. Les effets ont été positifs pour une certaine partie de l'agriculture, la fruticulture notamment, qui a pu se développer et saisir les opportunités qu'offrait le marché international : le développement spectaculaire de l'agro-exportation en témoigne.

Au Costa Rica, nous avons affaire à un petit pays soumis depuis des années à des politiques d'ajustement orthodoxes, d'inspiration néo-libérale, avec toute la panoplie des mesures habituelles (privatisations, recours aux mécanismes du marché, soutien du secteur exportateur, notamment en ce qui concerne les nouveaux produits - fruits en particulier). Cette politique a été très loin, notamment en ce qui concerne l'importation de produits de base ; elle a eu des effets extrêmement brutaux, en termes de restructuration et d'éviction ou de promotion de certains secteurs.

Lorsque l'on tente de mesurer l'impact de ces politiques sur les acteurs, principalement sur les paysans, on s'aperçoit que les effets peuvent être très différents d'un cas à l'autre. Ce constat peut être vérifié dans le cas des études qui portent sur une branche particulière (ainsi celle qui a été présentée sur la fruticulture chilienne). On voit bien que ces politiques ont bénéficié au secteur exportateur, aux grandes firmes, multinationales en

¹ On les présente souvent comme étant d'inspiration libérale ou néo-libérale, provoquant partout les mêmes effets, en tout cas développant les mêmes instruments politiques. Elles sont également caractérisées par le recours aux instruments du marché, par l'idée qu'il faut absolument libérer la plupart des marchés, marchés agricoles en particulier.

particulier, dans le cas du Chili. Mais elles ont bénéficié aussi à une tranche de producteurs moyens qui ont pu en tirer parti pour se moderniser. Par contre, les petits producteurs et le secteur des salariés n'ont pu profiter de quelques opportunités qu'au prix de salaires bas, dans le cas des salariés, ou, pour les paysans, d'une sélectivité renforcée. En conclusion de ce point, il apparaît que le débat et les travaux présentés ont permis de remettre en question l'idée trop vite admise que les politiques d'ajustement avaient partout les mêmes effets. Les études de cas, les analyses détaillées qui ont été présentées montrent qu'il n'en est rien, qu'il faut regarder de très près ce qui se passe.

Nos discussions ont ensuite porté sur les réactions de certaines communautés paysannes, sur les stratégies qu'elles ont pu développer face aux modifications de leur environnement. Il a surtout été question du cas de producteurs de l'altiplano bolivien et équatorien. Là des producteurs ont réussi à adopter des stratégies de survie consistant à utiliser non seulement toutes les ressources (souvent insuffisantes) disponibles localement, mais aussi celles qu'ils peuvent trouver en ville, notamment grâce aux migrations. La pluri-activité leur permet de préserver un minimum leurs structures paysannes de départ. L'un des auteurs a ainsi parlé d'urbanisation du milieu rural : le clivage activités agricoles-activités spécifiquement urbaines devenant de moins en moins pertinent. On constate donc qu'il y a dans les stratégies suivies association, mélange, imbrication des différents espaces au profit souvent des communautés de départ.

Deux autres thèmes ont été traités. Le premier concerne les expériences de réhabilitation de certains projets de développement lancés par des agences internationales. On constate trop souvent que les investissements réalisés dans ces projets sont faits une fois pour toute, sans préoccupation particulière pour le suivi ou l'évaluation des résultats. Les travaux évoqués portaient sur des projets de drainage ou d'irrigation et cherchaient à déterminer si un investissement supplémentaire dans la maintenance ou la réhabilitation de ces projets ne se justifiait pas davantage qu'un investissement dans des secteurs absolument nouveaux. L'idée consiste à associer les communautés paysannes qui ont pu bénéficier de ces projets, mais qui manquent de moyens pour en assurer la maintenance à long terme, à la constitution d'un fonds.

Dernier point : l'intervention de personnes appartenant au milieu coopératif français qui ont fait état d'une expérience de mise en relation de coopératives françaises et brésiliennes. Ces relations visent à développer les échanges entre coopératives. L'expérience montre que c'est difficile, en particulier dès qu'il est question de prix, dans la mesure où les prix internationaux des produits agricoles sont notoirement instables. Cette collaboration est rendue difficile également par l'emprise des firmes multinationales sur le commerce international des produits agricoles et alimentaires. La mise en place d'instruments originaux s'impose donc ; elle exige, en préalable, l'instauration d'un climat de confiance entre les coopératives.